



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COLLOQUE AIDA-FRANCE

Mercredi 20 novembre 2019
9H00 – 19H00

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE *d'aujourd'hui et de demain*

Auditorium de la FFA
26 boulevard Haussmann - 75009 Paris

Le colloque est accompagné d'un déjeuner-buffet et sera suivi d'un cocktail

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE

d'aujourd'hui et de demain

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Intervenants au 25 juillet 2019

Philippe Baillot, *Médiateur des Assurances, Professeur associé à l'Université de Paris II*

Michel Ehrenfeld, *ancien Expert Manager, AXA France*

Jérôme Kullmann, *Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon III, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon*

Johnny Merlot, *Directeur des assurances du Groupe Orange, Président Orange Courtage*

Anne Pélissier, *Professeur à l'Université de Montpellier, Directrice du Master 2 Droit des assurances*

Sarah Xerri-Hanote, *Avocat associé HMN, Chargée d'enseignement à l'IAP Dauphine*

Programme général

La notion de prestation d'assurance

A qui payer ?

Quand payer ?

Combien payer ?

Pour en faire quoi ?

Les prestations du futur

Seront abordés notamment les sujets suivants, dans toutes les branches d'assurance

- les paiements hors contrat d'assurance
- la minimisation du dommage et la gestion d'affaires
- l'aliénation de la chose assurée et la nouvelle jurisprudence
- le prédécès d'un bénéficiaire
- l'assurance pour compte
- la fraude
- les délais de paiement et la pratique du paiement
- la prescription de l'action de l'assuré et l'imprescriptibilité
- les enrichissements de l'assuré
- le leurre du principe indemnitaire et les prestations forfaitaires
- la globalisation, extensible à toutes les assurances
- le surplus de créanciers au regard de la prestation disponible
- les devoirs particuliers et le devoir général d'affectation de la prestation
- les assurances paramétriques
- les nouveaux services proposés comme prestations d'assurance



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COLLOQUE AIDA-FRANCE
Mercredi 20 novembre 2020
9H00 – 19H00

Prénom

Nom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone

e-mail

Participation aux frais du colloque

- Membres Young AIDA-France : 90 €
- Membres de l'AIDA-France : 150 €
- Non membres : 250 €

Ces frais comprennent la participation au déjeuner-buffet* et au cocktail de clôture.**

L'inscription sera prise en compte au moment de la réception du paiement de la participation aux frais du colloque

Chèque à l'ordre de l'Association Internationale de Droit des Assurances
26, boulevard Haussmann
75009 Paris

Virement : N°compte "AIDA "
Banque Palatine Siège 42, rue d'Anjou - 75008 Paris
Banque Siège compte Clé RIB
40978 00001 0398154M001 35
IBAN
FR88 4097 8000 0103 9815 4M00 135

Date limite d'inscription : 7 novembre 2018, en envoyant ce formulaire

- par courrier :

Colloque AIDA
FFA - Mme Valérie Vasseur-Demaizière
26, Boulevard Haussmann 75009 PARIS

- ou par e-mail : v.vasseur-demaiziere@ffa-assurance.fr

* Foyer de la FFA

** Foyer de la FFA